

## Première année à l'université pour les néo-bacheliers 2020

A la rentrée 2020, le nombre de lauréats du baccalauréat inscrits en 1<sup>re</sup> année de licence et de DUT au sein des universités d'Alsace s'élève à 9124<sup>1</sup>, soit une augmentation de 1 % par rapport à la rentrée 2019 : 7122 à l'Université de Strasbourg (78 %) et 2002 à l'Université de Haute-Alsace (22 %).

A l'Université de Strasbourg (Unistra), 73 % des néo-bacheliers sont inscrits en licence hors santé, 15 % en licence « Sciences pour la Santé » (Sps) et 12 % en DUT. A l'Université de Haute-Alsace (UHA), 63 % sont inscrits en licence et 37 % en DUT.

La majorité des néo-bacheliers (79 %) est titulaire d'un baccalauréat général, 13 % d'un baccalauréat technologique, 4 % d'un baccalauréat professionnel et 4 % d'un diplôme équivalent étranger.

### Les licences : les filières du domaine sciences humaines et sociales plus attractives que les autres

A la rentrée 2020-2021 les formations du domaine sciences humaines et sociales (SHS) et du domaine droit, économie, gestion et sciences politiques et sociales (DEG) sont celles qui attirent le plus grand nombre de néo-bacheliers à l'Unistra, avec 28 % de néo-bacheliers inscrits dans chacun de ces domaines en 2020-2021. Les domaines arts, lettres et langues (ALL) et sciences et technologies (S&T) sont quant à eux stables par rapport à l'année précédente avec 24 % des inscrits pour le premier et 19 % pour le second. Enfin, certaines formations n'appartiennent pas à un seul domaine mais sont à l'inverse pluridisciplinaires. Ces formations rassemblent 2 % des néo-bacheliers inscrits en première année de licence à l'Unistra en 2020-2021, proportion stable par rapport à l'année précédente.

A l'UHA, le domaine SHS est également le plus attractif : après avoir connu une augmentation très importante entre 2016 et 2017 en lien avec la multiplication par 5 des effectifs de la licence « Sciences de l'Éducation », les licences du domaine SHS sont à nouveau en 2020 les plus attractives avec 35 % des néo-bacheliers inscrits dans ces formations. Les parts d'inscrits dans les autres domaines sont également stables par rapport à l'année précédente : 30 % des néo-bacheliers 2020 sont inscrits dans des licences du domaine DEG, 17 % en ALL et enfin 18 % sont inscrits dans une filière S&T.

### Les licences : les étudiants des domaines DEG et SHS sont les plus assidus aux examens

Est considéré comme « présent aux examens », l'étudiant qui a passé toutes les épreuves obligatoires pour valider chaque semestre de formation. Le phénomène « d'absence » aux examens est important en première année de licence : seuls 66 % des néo-bacheliers se sont présentés à l'ensemble des épreuves obligatoires (63 % à l'Unistra et 78 % à l'UHA). Ce phénomène « d'absentéisme » aux examens ne s'est toutefois pas accru par rapport à l'année précédente.

Dès le 1<sup>er</sup> semestre, ils sont en moyenne 24 % des inscrits à ne pas se présenter à toutes les épreuves obligatoires pour valider leur semestre de formation (33 % au second semestre). Le taux de présence aux examens sur l'année varie fortement selon le domaine de formation. Il atteint 77 % et 68 % pour les domaines DEG et SHS, 62 % pour le domaine S&T et les formations pluridisciplinaires et 55 % pour le domaine ALL, toutes universités confondues. La participation des néo-bacheliers aux examens est en hausse par rapport à l'année précédente pour chaque semestre et pour chaque domaine, à l'exception du domaine ALL où elle est en baisse (55 % contre 59 %).

### Les licences : de bons taux de réussite par rapport aux présents

Un taux d'absence important aux examens peut faire chuter le taux de réussite de la licence concernée. Les taux de réussite sont donc calculés à la fois par rapport à l'ensemble des étudiants inscrits en début d'année et par rapport aux étudiants « présents aux examens ».

La « réussite aux examens » est le fait d'avoir validé à l'issue des deux sessions d'examens, tous les éléments de formation qui permettent de poursuivre dans l'année supérieure. En 2020-2021, les taux de réussite sont en moyenne de 50 % par rapport aux inscrits (48 % pour l'Unistra et 59 % pour l'UHA) et de 75 % par rapport aux « présents aux examens » (75 % pour l'Unistra et 76 % pour l'UHA). Ces taux de réussite ont connu une forte diminution par rapport à l'année précédente, passant de 56 à 50 % pour les taux de réussite par rapport aux inscrits et de 81 % à 75 % pour les taux de réussite par rapport aux « présents aux examens ».

A l'Unistra, les taux de réussite en L1 s'élèvent à 51 % (des inscrits) et 77 % (des présents aux examens) en S&T, à 43 % et 85 % en ALL. En SHS ils sont de 45 % et 75 % et en DEG de 52 % et 67 %. Enfin, pour les formations pluridisciplinaires, ils s'élèvent à 58 % et 94 %. A l'UHA, 85 % des inscrits et 92 % des présents ont validé leur première année de licence en SHS, 32 % et 66 % en S&T, 49 % et 62 % en ALL, 49 % et 64 % en DEG.

---

<sup>1</sup> Sont ici prises en compte les inscriptions premières et les inscriptions secondes. Un même néo-bachelier peut donc être comptabilisé plusieurs fois.

### **Les licences : 28 % des néo-bacheliers quittent leur université au bout d'une année d'études**

A l'issue de la 1<sup>re</sup> année, plusieurs situations se présentent pour les étudiants de licence : la poursuite en 2<sup>e</sup> année, le redoublement, la réorientation en 1<sup>re</sup> année dans une autre filière au sein de l'université. Il arrive également que l'étudiant quitte l'université, par exemple pour poursuivre des études dans un autre établissement, entrer sur le marché du travail, etc.

Les taux de passage en 2<sup>e</sup> année de licence (L2) de la même mention par rapport au nombre de néo-bacheliers inscrits en première année (L1) en 2020-2021, sont de 43 % à l'Unistra et de 57 % à l'UHA. Les étudiants du domaine SHS de l'UHA ont la part la plus importante de poursuite en L2 (81 %). Toutes universités confondues, les taux de poursuite ont diminué pour les licences de chacun des domaines par rapport à l'année précédente. Seul les taux de poursuite des néo-bacheliers du domaine S&T de l'Unistra et du domaine DEG de l'UHA ont augmenté.

En moyenne, 18 % des néo-bacheliers redoublent leur 1<sup>re</sup> année au sein des universités d'Alsace. Les taux de redoublement sont moins importants dans les licences de domaines pluridisciplinaires (9 %), ainsi que pour les domaines ALL et SHS (15 % et 16 %). Le redoublement concerne 19 % des inscrits en DEG et 22 % de ceux en S&T.

Au sein des universités d'Alsace, 8 % des néo-bacheliers inscrits se réorientent à l'issue de leur première année d'études. Les néo-bacheliers inscrits à l'UHA sont généralement moins enclins à choisir une réorientation à l'issue de la L1 (4 % contre 10 % en moyenne pour l'Unistra). La part d'étudiants en réorientation dans d'autres formations de l'université est particulièrement importante en S&T à l'Unistra (16 %).

Enfin, un peu plus d'un quart des inscrits (28 %) quittent leur université, ce qui représente une légère augmentation (+4 point de pourcentage) par rapport à l'année précédente. Cette augmentation des taux de sortie s'observe dans chacun des domaines étudiés. Toutes universités confondues, les taux de sortie sont en moyenne plus faibles dans les domaines S&T (25 %) et en DEG (25 %) et plus élevés en ALL (38 %). Ils sont de 27 % en SHS et de 33 % en pour les licences pluridisciplinaires.

### **Les IUT : 81 % des inscrits en 1<sup>re</sup> année sont admis en 2<sup>e</sup> année**

Le parcours des néo-bacheliers entrant en 1<sup>re</sup> année de DUT est significativement différent, dans la mesure où les IUT ont la possibilité d'effectuer une sélection des candidats et qu'ils disposent en général de conditions d'encadrement plus favorables pour des effectifs moins importants.

La majorité des étudiants inscrits en DUT en 2020-2021 a passé un bac scientifique (42 % en moyenne, toutes universités confondues). 27 % des néo-bacheliers ont obtenu un baccalauréat technologique (STMG et autres baccalauréats technologiques).

Les taux de présence aux examens de 1<sup>re</sup> année demeurent très élevés : 95 % à l'Unistra et 98 % à l'UHA. Le taux de réussite en 1<sup>re</sup> année de DUT par rapport aux inscrits est de 76 % à l'Unistra et de 81 % à l'UHA. La part d'admis en L2 sur le nombre d'étudiants présents est de 80 % à l'Unistra et de 82 % à l'UHA (cette dernière donnée est logiquement proche du taux de réussite rapporté aux inscrits, étant donné le très faible nombre d'absents). Ces valeurs ont diminué par rapport à l'année précédente.

Tous baccalauréats confondus, le taux de passage en 2<sup>e</sup> année de DUT a diminué dans les deux universités par rapport à l'année précédente. Le taux de poursuite en L2 s'élève ainsi à 76 % pour l'Unistra et à 79 % pour l'UHA.

Les taux de redoublement en DUT sont faibles : 5 % pour l'Unistra et 0 % pour l'UHA. La majorité des étudiants n'ayant pas été admis à l'issue de cette 1<sup>re</sup> année quitte leur université, pour près de 13 % d'entre eux à l'Unistra et 16 % à l'UHA. Enfin, quelques-uns (5 % à l'Unistra comme à l'UHA) se réorientent dans une autre filière de l'université.

### **Le secteur santé : 31 % des néo-bacheliers 2020 sont admis à poursuivre en 2<sup>ème</sup> année d'études de santé**

Depuis la rentrée universitaire 2021-2022, à l'Unistra, l'accès aux filières de médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie et kinésithérapie se fait par le biais d'une licence mention « Sciences pour la Santé ». Les capacités d'accueil dans chaque filière sont fixées par l'université. Pour la rentrée universitaire 2021-2022 les capacités d'accueil étaient partagées entre les derniers redoublants de la PACES et les premiers admis par le biais de la licence Sps. Pour les inscrits en licence Sps le nombre de places ouvertes pour la rentrée 2021-2022 était de 309 places toutes filières confondues.

Les néo-bacheliers 2020 inscrits en licence Sps sont en grande majorité des bacheliers scientifiques : 978 contre 88 néo-bacheliers ayant passé un autre bac. L'effectif de néo-bacheliers inscrits en licence Sps est légèrement inférieur à l'effectif d'inscrits en PACES l'année précédente. La part d'étudiants présents aux examens sur l'année a quant à elle augmenté (78 % en 2020-2021 pour les néo-bacheliers inscrits en licence Sps contre 62 % en 2019-2020 pour les néo-bacheliers inscrits en PACES).

A l'issue de la première année de licence Sps, 31 % des néo-bacheliers inscrits poursuivent en DFG2 (2<sup>ème</sup> année du Diplôme de Formation Générale) ou en formation de masseurs kinésithérapeutes. 9 % des inscrits poursuivent en deuxième année de la licence Sps et pourront à nouveau tenter d'être admis dans les filières de santé à l'issue de cette L2. 5 % des inscrits poursuivent quant à eux en deuxième année de licence hors « Sciences pour la Santé ». Avec cette réforme de l'accès aux études de santé la part de redoublement a considérablement diminué (8 % pour les néo-bacheliers 2020 contre 35 % pour les néo-bacheliers 2019). Les taux de réorientation et de sortie sont quant à eux stables, passant respectivement de 29 % pour les néo-bacheliers 2019 à 28 % pour les néo-bacheliers 2020 et de 20 % à 19 %.